Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260911-DE094CM20260911-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation
4 septembre 2026

Date d'affichage
4 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze du mois de septembre à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, Mme COCGUEN, M. BIHEL, Mme LE FOLL, M. NOGE, Mme CHARNEAU, M. SAVINIEN, Mme LE COTTON, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOLLIERIC, M. STEPHAN, Mme LOYER, M. MONJARET, M. YAHIA, Mme GREZARD, M. HATTON, M. COLLET, Mme LE LIARD, Mme EUZEN, Mme LE GOUX, Mme GUILCHER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
Mme CRENN à M. ECHEVEST, Mme DRUILLENEC à M. YAHIA, M. BERTHILLOT à M. SAVINIEN, M. BATARD à Mme GUILCHER, M. CHEVALIER à M. LAQUERRE.
Absents :

Secrétaire de séance : M. LAQUERRE

Délibération n° 2026-094| Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association OZEA

Monsieur le Maire expose que la commune est partenaire des semaines d'information sur la santé mentale du 6 au 19 octobre qui sont portées par le contrat local de santé.

Dans le cadre de ces semaines, OZEA sollicite le soutien financier de la commune à hauteur de 635 € pour l'organisation de trois évènements :

- Randonnée créative, parcours dans Ploumagoar ponctué d'escales artistiques de créations participatives : 220€ pour les interventions artistiques.
- 3 ateliers d'art-thérapie proposés par l'association Explor'Arts 22 dans la salle de médiation de PloumExpo : 200€
- Un atelier de pratique artistique autour de la création de personnages en fil de fer, tout public dans la salle de médiation de PloumExpo : 215€

Vu l'avis de la commission de finances réunie le 3 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents et représentés [s'est abstenue : Mme LE GOUX],

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260911-DE094CM20260911-DE

Décide d'attribuer une subvention de 635 € à OZEA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Le secrétaire de séance,

M. LAQUERRE